

6 - Exercice 2012 - Ouverture de crédits d'investissement

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Le vote du budget primitif de la Collectivité interviendra le 22 février 2012.

L'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption.

Proposition

Le Conseil Municipal est appelé à ouvrir dès à présent, au budget primitif 2012 divers crédits d'investissement indispensables à la poursuite d'opérations en cours dont le financement est inscrit au projet de budget 2012.

Le total de ces propositions sur le budget général représente 45 659 777 € en dépenses et 41 980 977 € en recettes et se répartit comme suit :

- Budget Principal : 41 980 977 € en dépenses et 41 980 977 € en recettes pour les opérations de gestion active de la dette. Ces ouvertures de crédits équilibrées en recettes et en dépenses permettront à la Ville de procéder à des remboursements anticipés provisoires au titre des emprunts Revolving et à leur refinancement pour optimiser la gestion de trésorerie.
- Budget Principal : 2 265 800 € en dépenses d'équipement.
- Budget annexe Service de l'Eau : 752 000 € en dépenses d'équipement.
- Budget annexe Service de l'Assainissement : 652 000 € en dépenses d'équipement.
- Budget annexe Service Municipal d'Archéologie Préventive : 9 000 € en dépenses d'équipement.

Le détail de ces ouvertures figure au tableau ci-dessous :

IMPUTATIONS	AFFECTATION DES CREDITS	CREDITS A OUVRIR AVANT VOTE BP 2012	
		Dépenses	Recettes
	BUDGET PRINCIPAL - Opération gestion active de la dette		
	Finances - 20200		
16 01 16449 89146	Emprunts et dettes assimilées - Opérations non ventilables - Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie - Gestion active de la dette	41 980 977	
16 01 16449 89146	Emprunts et dettes assimilées - Opérations non ventilables - Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie - Gestion active de la dette		41 980 977
	TOTAL BUDGET PRINCIPAL DETTE	41 980 977	41 980 977
	BUDGET PRINCIPAL - HORS DETTE		
	TIC et Moyens Généraux - 10100		
20 020 2051 89019	Administration Générale de la Collectivité - Concessions et droits similaires - Bureautique	195 800	

IMPUTATIONS				AFFECTATION DES CREDITS	CREDITS A OUVRIR AVANT VOTE BP 2012	
					Dépenses	Recettes
21	020	2183	97025	Administration Générale de la Collectivité - Matériel de bureau et informatique - Installations téléphoniques Maîtrise de l'Energie - 30900	10 000	
21	020	2135	2612	Administration générale - Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Maîtrise de l'Energie Architecture et Bâtiments - 33000	200 000	
21	020	2184	510	Administration générale - Mobilier - Domaine de l'administration	100 000	
21	020	2135	501	Administration générale - Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Domaine de l'urbanisme et de l'action foncière	300 000	
21	213	2135	502	Classes regroupées - Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Domaine de l'enseignement	400 000	
21	313	2135	509	Théâtres - Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Domaine de la culture	100 000	
21	324	2135	89133	Entretien du patrimoine culturel - Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Travaux dans les édifices cultuels	30 000	
21	324	2135	96025	Entretien du patrimoine culturel - Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments classés historiques	30 000	
21	411	2135	506	Salles de sport, gymnases - Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Domaine des sports	100 000	
21	422	2135	90006	Autres activités pour les jeunes - Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments vie associative et quartiers	100 000	
21	422	2135	90007	Autres activités pour les jeunes - Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments animation socioculturelle	50 000	
21	64	2135	504	Crèches et garderies - Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Domaine de l'action sociale	50 000	
23	323	2313	5068	Archives - Constructions - Réserves communes des musées	100 000	
23	324	2313	6044-D	Entretien du patrimoine culturel - Constructions - Citadelle - Front Saint-Etienne	50 000	
23	324	2313	6044-L	Entretien du patrimoine culturel - Constructions - Vauban - Rénovation remparts Gare d'Eau	50 000	
23	422	2313	7038-B	Autres activités pour les jeunes - Constructions - Pôle des Tilleuls - Réhabilitation Voirie et Déplacements - 35000	100 000	
21	814	2152	89040	Eclairage public - Installations de voirie - Extension et modernisation du réseau éclairage public	120 000	

IMPUTATIONS				AFFECTATION DES CREDITS	CREDITS A OUVRIR AVANT VOTE BP 2012	
					Dépenses	Recettes
21	821	2152	508	Equipements de voirie - Installations de voirie - Domaine de la voirie	15 000	
21	821	2152	87014	Equipements de voirie - Installations de voirie - Plan de jalonnement	30 000	
21	821	2152	98001	Equipements de voirie - Installations de voirie - Carrefours à feux mise aux normes	30 000	
21	822	2135	86020	Voirie communale et routes - Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Parking de la Mairie	30 000	
21	822	2152	508	Voirie communale et routes - Installations de voirie - Domaine de la voirie	50 000	
21	822	2152	9016	Voirie communale et routes - Installations de voirie - Ouvrages d'art	15 000	
				Petite Enfance - 44000		
21	64	2184	504	Crèches et garderies - Mobilier - Domaine de l'action sociale	2 000	
21	64	2188	504	Crèches et garderies - Autres immobilisations corporelles - Domaine de l'action sociale	8 000	
				TOTAL BUDGET PRINCIPAL HORS DETTE	2 265 800	
				Détermination de l'autorisation maximale d'ouverture de crédits : Total des crédits ouverts au BP 2011, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette : 45 884 879 € x 25% = 11 471 219 €		
				Rappel des crédits ouverts par anticipation au BP 2012 soit :		
				- Crédits d'investissement hors dette = 2 265 800 €		
				- Crédits de subventions d'équipement chapitre 204 = 127 000 €		
				BUDGET ANNEXE SERVICE DE L'EAU - 36100		
21		21311	512	Bâtiments d'exploitation - Domaine de l'eau	200 000	
21		21351	512	Installations générales - Bâtiments d'exploitation - Domaine de l'eau	50 000	
21		21531	512	Réseaux d'adduction d'eau - Domaine de l'eau	30 000	
21		21531	6004	Réseaux d'adduction d'eau - Exécution des branchements neufs	50 000	
21		21531	8025	Réseaux d'adduction d'eau - Aménagements accompagnement TCSP	200 000	
21		21531	9003	Réseaux d'adduction d'eau - Travaux annuels réseaux	50 000	
21		2154	512	Matériel industriel - Domaine de l'eau	20 000	
21		21561	512	Matériel spécifique d'exploitation - Service de distribution d'eau - Domaine de l'eau	30 000	
21		2182	512	Matériel de transport - Domaine de l'eau	10 000	
21		2183	512	Matériel de bureau et matériel informatique - Domaine de l'eau	1 000	

IMPUTATIONS			AFFECTATION DES CREDITS	CREDITS A OUVRIR AVANT VOTE BP 2012	
				Dépenses	Recettes
21	2184	512	Mobilier - Domaine de l'eau	1 000	
23	2315	8025	Installations, matériel et outillage techniques - Aménagements accompagnement TCSP	80 000	
23	2315	95017	Installations, matériel et outillage techniques - Périmètre de protection Arcier et Chenecey	30 000	
			TOTAL BUDGET ANNEXE SERVICE DE L'EAU	752 000	
			<i>Détermination de l'autorisation maximale d'ouverture de crédits</i> : Total des crédits ouverts au BP 2011, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette : 7 318 865 € x 25 % = 1 829 716 €		
			BUDGET ANNEXE SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT - 36200		
20	2031	9001	Frais d'études - Repérage cartographique des réseaux	5 000	
21	21351	86800	Installations générales - Bâtiments d'exploitation - Travaux neufs - Grosses réparations à la station	50 000	
21	21532	513	Réseaux d'assainissement - Domaine de l'assainissement	5 000	
21	21532	6004	Réseaux d'assainissement - Exécution des branchements neufs	50 000	
21	21532	9003	Réseaux d'assainissement - Travaux annuels réseaux	100 000	
21	2154	513	Matériel industriel - Domaine de l'assainissement	20 000	
21	21562	513	Matériel spécifique d'exploitation - Service d'assainissement - Domaine de l'assainissement	5 000	
21	2182	513	Matériel de transport - Domaine de l'assainissement	10 000	
21	2183	513	Matériel de bureau et matériel informatique - Domaine de l'assainissement	2 000	
21	2184	513	Mobilier - Domaine de l'assainissement	5 000	
23	2315	11017	Installations, matériel et outillage techniques - Projet de site Port Douvot	50 000	
23	2315	8025	Installations, matériel et outillage techniques - Aménagements accompagnement TCSP	30 000	
23	2315	89117	Installations, matériel et outillage techniques - Travaux neufs - Réhabilitation réseau	300 000	
23	2315	96003	Installations, matériel et outillage techniques - Equipements des déversoirs d'orages	20 000	
			TOTAL BUDGET ANNEXE SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT	652 000	
			<i>Détermination de l'autorisation maximale d'ouverture de crédits</i> : Total des crédits ouverts au BP 2011, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette : 6 710 400 € x 25 % = 1 677 600 €		

IMPUTATIONS	AFFECTATION DES CREDITS	CREDITS A OUVRIR AVANT VOTE BP 2012	
		Dépenses	Recettes
21 2182 509	BUDGET ANNEXE SERVICE MUNICIPAL D'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE - 10037 Matériel de transport - Domaine de la culture	9 000	
	TOTAL BUDGET ANNEXE SERVICE MUNICIPAL D'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE	9 000	
	<i>Détermination de l'autorisation maximale d'ouverture de crédits</i> : Total des crédits ouverts au BP 2011, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette : 46 000 € x 25 % = 11 500 €		
Total général des crédits d'investissement du BP 2012 votés par anticipation		45 659 777	41 980 977

«**M. LE MAIRE** : C'est le même type d'opérations d'investissement.

Pas de votes contre ? Pas d'abstentions ? Pas de remarques, c'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 26 janvier 2012.